

Communiqué de presse

Nyon, le 16 juin 2020

Des eaux de très bonne qualité pour la baignade dans le Léman

Les baigneurs pourront encore se réjouir cet été de pouvoir profiter d'une eau de bonne qualité ! L'édition 2020 de la Carte des plages du Léman, élaborée par la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), est maintenant disponible.

Des eaux propices à la baignade sur l'ensemble du Léman

Pour assurer la baignade dans de bonnes conditions, la qualité sanitaire des eaux de 118 plages autour du lac est régulièrement analysée par les autorités sanitaires. À l'approche de la saison estivale, 117 de ces plages sont tout à fait propices à la baignade ; 92 % d'entre elles présentent en effet des eaux d'excellente qualité et 7 % des eaux de bonne qualité.

Seule la plage de la Pointe à la Bise (Genève) peut présenter des risques de pollution momentanée. En effet, la proximité de la réserve naturelle du même nom, avec sa forte concentration d'oiseaux d'eau, entraîne un apport souvent élevé de bactéries fécales (*Escherichia coli*) d'origine aviaire.

Des analyses régulières

Les services sanitaires des cantons de Genève, de Vaud et du Valais, ainsi que celui du département de la Haute-Savoie sont en charge de la surveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade du lac. Des analyses sont réalisées tout au long de la saison pour détecter d'éventuelles pollutions en cours d'été. Lorsqu'une plage est momentanément polluée pour des raisons particulières, les autorités en informent la population.

Comment se procurer la carte des plages ?

La carte des plages 2020 de la CIPEL, présentant la qualité des eaux de baignade, est disponible en version électronique et en PDF sur le site www.cipel.org/plages-du-leman. Elle sera également distribuée dans les offices du tourisme ou autres centres d'accueil du public et peut être demandée au secrétariat de la CIPEL (cipel@cipel.org).

Contact

Audrey Klein, secrétaire générale de la CIPEL
+41 (0)58 460 46 69
cipel@cipel.org